

Rapport Annuel d'Activité

2023

Pôle
Vernéa

Partie 2 :
Volet financier

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	3
PARTIE 2 : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE VOLET FINANCIER	4
1. INTRODUCTION :	4
1.1 Rappel des exigences du contrat (art. 23 de la convention d'exploitation) :	5
1.2 Résumé de l'année 2023	6
2. COMPTE RENDU FINANCIER :	7
2.1 Comptes sociaux et ses annexes	7
2.2 Etat annuel DADS destiné à l'URSAFF	7
2.3 Rapport des Commissaires aux Comptes	7
2.4 Bilan Financier 2023	8
2.4.1 Recettes	9
2.4.2 Charges	10
2.4.3 Bilan Financier – Historique	14
2.4.4 Conclusion	15
2.5 Bilan Financier prévisionnel 2023	16
2.6 Dépenses détaillées de GER	17
2.7 Dépenses prévisionnel GER	17
2.8 Méthodologie comptable	17
2.9 Inventaires des actifs immobilisés	17
2.10 Conventions passées	17
2.11 Extrait KBIS	17
2.12 Certificat d'assurances à jour	17
PARTIE 3 : SOMMAIRE DES ANNEXES FINANCIERES	18
GLOSSAIRE	19

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau N°1 : Compte de Résultat 2023</i>	08
<i>Tableau N°2 : Compte de Résultat Prévisionnel 2024</i>	14

PARTIE 2 : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE VOLET FINANCIER

1. INTRODUCTION :

VERNEA est une délégation de service public avec BEA et convention d'exploitation non détachable signée en décembre 2005 avec le VALTOM, ayant pour objet la conception, la réalisation et l'exploitation d'une unité de valorisation énergétique et d'une unité de stabilisation privilégiant la valorisation de tous les déchets réceptionnés. Ce contrat a fait l'objet de neuf avenants depuis 2013.

La mise en service industrielle a été prononcée le 16 novembre 2013 pour une durée de vingt ans.

Le contrat est adossé à un montage déconsolidant de la dette associée à la construction des installations, avec une cession Dailly notifiée et acceptée par le VALTOM vis-à-vis des banques ayant participées au portage de l'emprunt.

1.1 Rappel des exigences du contrat (art. 23 de la convention d'exploitation)

Le compte-rendu financier annuel

Il comportera les documents suivants :

- Les comptes sociaux de l'exercice (bilans, comptes de résultat et annexes) présentés en forme CERFA (liasse fiscale complète) ;
- Le(s) rapport(s) du commissaire aux comptes ;
- Le compte d'exploitation annuel prévisionnel de l'exercice en cours et, sous la même forme, le compte d'exploitation réalisé sur l'exercice antérieur ;
- Un état détaillé des dépenses réelles de gros entretien (détail de l'imputation comptable) et de renouvellement (détail de l'imputation comptable) de l'exercice écoulé ;
- Les méthodes d'affectation des charges générales, dont les charges de siège : assiettes et clefs de répartition de chaque catégorie de charges, montant affecté pour l'exercice écoulé ;
- Un état mensuel prévisionnel au 01 janvier des dépenses de gros entretien et renouvellement à engager sur l'exercice suivant ;
- Une note sur la justification et la méthode comptable utilisée :
 - * pour l'amortissement des ouvrages
 - * pour la constitution de provisions relatives au Gros Entretien et Renouvellement des ouvrages
 - * pour l'imputation des charges à étaler ;
- Un inventaire actualisé des actifs immobilisés au titre de la délégation ;
- Les conventions passées avec la ou les maisons mères (convention d'assistance générale, mise à disposition de personnel, conventions de comptes courants, prestations de service, etc...) ;
- Les conventions passées avec les apporteurs de déchets autres que le DELEGANT ;
- L'état des recettes déchets extérieurs ;
- Un extrait K Bis à jour ;
- Les certificats d'assurance à jour ;
- Et plus généralement, toutes les informations financières relatives aux emprunts ou financements contractés, aux garanties mises en œuvre par le délégataire et qui sont susceptibles d'avoir des conséquences sur l'équilibre du service, dont notamment : un état annuel de la dette contractée, avec les contrats d'emprunt ou de financement, ainsi que les modalités de mobilisation et de consolidation des fonds (par exemple : les tableaux d'amortissement, les taux d'intérêt retenus) ; un état annuel des garanties accordées par le délégataire, ainsi que les provisions relatives à ses garanties éventuellement enregistrées.

Le délégataire fournira ses éléments, au besoin, par le biais d'une comptabilité analytique, accompagnée de sa méthode d'élaboration.

Dans le cadre de ce contrôle, le délégataire s'engage à mettre à disposition du DELEGANT l'ensemble des éléments jugés nécessaires. A cet effet, ses agents accrédités pourront se faire présenter toutes pièces de comptabilité nécessaires à leur vérification. Ils pourront procéder à toutes vérifications utiles pour s'assurer que l'installation est exploitée dans les conditions du présent cahier des charges et prendre connaissance localement de tous les documents techniques, financiers et comptables nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

1.2 Résumé de l'année 2023

Le compte de résultat 2023, au titre de la Délégation de Service Public, couvre la période du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023. Il est présenté conformément aux dispositions actuelles en vigueur (art. 25-2-2 du BEA).

La société VERNEA exploite une Unité de Valorisation Energétique, une Unité de Valorisation Biologique et une Unité de Stabilisation Biologique. Les charges et produits des différentes activités sont donc compris dans les comptes de VERNEA. La constitution des comptes contrat a fait l'objet d'un travail partenarial entre le VALTOM et le délégataire. Il s'agissait de mettre en place une analyse de résultat permettant de retracer l'équilibre économique. Les comptes présentés ci-après résultent de ce travail, effectué avec une volonté de transparence financière optimisée et de pilotage technique et financier.

Ainsi, en 2023, les résultats synthétiques sont présentés comme suit :

- **209 720 tonnes** de déchets ont été réceptionnés par le site de VERNEA
Dont : 208 617 tonnes de déchets ont été traités et valorisés sur le site de VERNEA.
1 103 tonnes ont été détournées
189 906 tonnes provenant du territoire du VALTOM et **19 814 tonnes** de déchets tiers.
147 090 tonnes ont été valorisés par incinération sur l'Unité de Valorisation Energétique et
18 337 tonnes ont été valorisés au sein de l'Unité de Valorisation Biologique.
23 907 tonnes ont été orientés vers l'ISDND de PUY LONG dans le cadre du schéma d'enfouissement des déchets non valorisables dont 23 002 tonnes de déchets stabilisés.

- Une valorisation énergétique comme suit :

Production d'électricité	:	108 051-MWh
Vente d'électricité	:	89 758 MWh
Auto-consommation d'électricité	:	- 18 293 MWh
Achat E.D.F.	:	1 712 MWh
Consommation totale d'électricité	:	20 005 MWh
Vente de thermique au RCU	:	5 086 MWh

Ce qui se traduit dans les comptes par :

- **Un chiffre d'affaires de 51 709 K€** dont 32,4% représente la partie financement des installations, le solde étant le reflet de l'exploitation à la tonne entrante.

- **Un résultat de 3 958 K€**, qui traduit en social le poids pour VERNEA des charges liées au financement (dotations et intérêts d'emprunt) d'une part, et de la bonne performance financière de l'activité de l'exercice d'autre part.

2. COMPTE RENDU FINANCIER :

2.1 Comptes sociaux et ses annexes

Les éléments sont présentés en **Annexe n°1 et Annexe n°2**.

L'assemblée générale se déroulant le 21 juin prochain, le rapport de gestion fourni n'est pas validé par l'associé unique et donc non signé par le président de VERNEA, Monsieur Thierry Raynaud.

Nous vous communiquerons la version signée semaine 26

2.2 Etat annuel DADS destiné à l'URSAFF

Pour des raisons de confidentialité (CNIL), nous ne pouvons pas publier ce fichier. En revanche, vous (membres de la direction du VALTOM ou bureau de contrôle) pouvez venir le consulter sur le site VERNEA.

2.3 Rapport des Commissaires aux Comptes

Ce document est présenté en **Annexe n°3**.

Ce document est en cours de rédaction par notre cabinet de commissariat aux comptes (MAZARS) et vous sera transmis dès réception

2.4 Bilan Financier 2023

CRF VERNEA 2023								
Libellés	DSP UVE-UVB-STAB		Activité DAE		TOTAL		Comparatif	
	2 023	2022	2 023	2022	Année N	Année N-1	Evolution	%
En KE HT								
Redevance fixe financière En + amort K	16 724	16 477			16 724	16 477	247	1,50
Redevance d'exploitation hors Val. G.	17 959	17 744			17 959	17 744	215	1,21
Redevance de valorisation garantie	-7 412	-7 419			-7 412	-7 419	7	0,09
Redevances Intéressements	0	0			0	0	0	N/A
Redevances DAE	-991	-977			-991	-977	-15	1,50
Redevances Frais d'entretien	-13	-11			-13	-11	-2	N/A
TGAP UVE	1 573	1 440			1 573	1 440	133	9,21
TGAP ISDND	1 186	1 410			1 186	1 410	-224	-15,91
CET Année N	430	583			430	583	-153	-26,24
Taxes Foncières Année N	786	766			786	766	20	2,58
Différence recettes réelles vs compta.	141	257			141	257	-116	-45,03
Total recette Valcom	30 382	30 270	0	0	30 382	30 270	112	0,37
Recettes électriques	16 590	17 537			16 590	17 537	-946	-5,40
Recettes thermiques	150	0			150	0	150	N/A
Redevance DAE			2 620	2 185	2 620	2 185	435	19,89
TGAP UVE			226	201	226	201	25	12,35
Recette Ferrailles	806	900			806	900	-95	-10,52
Différence recettes réelles vs compta.	-90	76	-108	100	-198	176	-374	-212,49
Total recette Valorisation	17 456	18 513	2 738	2 486	20 194	20 999	-805	-3,84
Recette Green Acces	254	0			254	0	254	N/A
Autres recettes	944	967			944	967	-23	-2,38
Différence recettes réelles vs compta.	-65	0			-65	0	-65	N/A
Chiffres d'affaires nets	48 972	49 750	2 738	2 486	51 709	52 236	-527	-1,01
Subvention d'exploitation	0	2			0	2	-2	-100,00
Reprises amort.Prov et transfert de charges	206	123			206	123	83	67,51
Autres produits	9	17			9	17	-9	N/A
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	49 186	49 893	2 738	2 486	51 924	52 379	-455	-0,87
Electricité	-305	-177			-305	-177	-128	72,22
Gaz	-152	-189			-152	-189	37	-19,41
Eau	-61	-85			-61	-85	24	-28,07
Gasoil	-135	-148			-135	-148	12	-8,28
Chaux et produits chimiques	-1 403	-1 405			-1 403	-1 405	2	-0,16
Fournitures, entretien et divers	-496	-552			-496	-552	56	-10,07
Achats	-2 553	-2 555	0	0	-2 553	-2 555	3	-0,10
Enlèvement de sous produits (dont détours)	-2 635	-2 969			-2 635	-2 969	333	-11,22
TGAP ISDND sur détournements	-57	-17			-57	-17	-40	234,78
TGAP ISDND sur évacuations	-1 242	-1 466			-1 242	-1 466	224	-15,25
Travaux sous traités (hors GER)	-2 677	-2 316			-2 677	-2 316	-361	15,60
Autres services extérieurs	-187	-185			-187	-185	-2	0,82
GER dépenses réelles	-3 363	-3 028			-3 363	-3 028	-336	11,08
Assurances	-922	-719			-922	-719	-203	28,25
Services extérieurs	-11 084	-10 699	0	0	-11 084	-10 699	-385	3,60
Contrib Eco Territoriale (ex TP) - Année N	-460	-661			-460	-661	201	-30,41
Contrib Eco Territoriale (ex TP) - Année N-1	0	0			0	0	0	N/A
Taxes Foncières - Année N	-920	-864			-920	-864	-56	6,44
Taxes Foncières - Année N-1	0	0			0	0	0	N/A
TGAP UVE (payable aux douanes)	-1 790	-1 643			-1 790	-1 643	-147	8,93
Autres impôts	12	-5 571			12	-5 571	5 583	N/A
Impôts et taxes	-3 158	-8 739	0	0	-3 158	-8 739	5 581	-63,86
Charges de Personnel hors GER	-3 985	-3 727			-3 985	-3 727	-259	6,94
Charges de Personnel GER	0	0			0	0	0	N/A
Charges de Personnel	-3 985	-3 727	0	0	-3 985	-3 727	-259	6,94
Redevances versées à la collectivité	-559	-546			-559	-546	-13	2,41
Intéressement valorisation	-6 910	-1 778			-6 910	-1 778	-5 132	288,64
Autres frais divers . (Dont pub)	-344	-117			-344	-117	-227	194,61
Honoraires	-141	-85			-141	-85	-56	65,28
Autres frais	-7 953	-2 525	0	0	-7 953	-2 525	-5 428	214,93
Assistance maison mère	-3 687	-2 433			-3 687	-2 433	-1 253	51,52
Frais de siège	-3 687	-2 433	0	0	-3 687	-2 433	-1 253	51,52
Dotations aux amortissements	-10 797	-10 787			-10 797	-10 787	-10	0,10
Dotations aux provisions pour GER	0	0			0	0	0	N/A
Autres dotations et reprises sur provisions	-13	-198			-13	-198	185	N/A
Dotations aux amort et aux provisions	-10 810	-10 985	0	0	-10 810	-10 985	174	-1,59
N-1	1 698	-19			1 698	-19	1 717	N/A
Différences charges réelles vs comptabilisées	1 698	-19	0	0	1 698	-19	1 717	-9 057,53
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-41 532	-41 682	0	0	-41 532	-41 682	150	-0,36
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 654	8 210	2 738	2 486	10 392	10 697	-304	-2,85
Autres intérêts et produits assimilés	919	74			919	74	845	1 145,32
Produits financiers	919	0	0	0	919	74	845	1 145,32
Frais financiers et intérêts emprunts	-6 828	-7 360			-6 828	-7 360	532	-7,23
Charges financières	-6 828	-7 360	0	0	-6 828	-7 360	532	-7,23
RESULTAT FINANCIER	-5 909	-7 360	0	0	-5 909	-7 286	1 377	18,90
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 746	851	2 738	2 486	4 483	3 411	1 073	31,44
Reprises sur provisions exceptionnelles	0	0			0	0	0	N/A
Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0			0	0	0	-93,16
Autres charges exceptionnelles	0	-8 770			0	-8 770	8 770	-100,00
Charges exceptionnelles	0	-8 770	0	0	0	-8 770	8 770	8 770
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	-8 770	0	0	0	-8 770	8 770	8 770
Participation	-123	-64			-123	-64	-59	91,41
Impôts sur les bénéfices	-403	0			-403	0	-403	N/A
BENEFICE OU PERTE	1 220	-7 984	2 738	2 486	3 958	-5 423	9 381	-172,97

Tableau N°1 : Compte de Résultat 2023

2.4.1 Recettes :

Les redevances correspondent aux ventes effectuées par VERNEA au VALTOM et aux tiers.

Elles se décomposent en 3 grandes catégories :

- Redevances fixes : Redevance de financement
- Redevances proportionnelles : A/B/C/F/G, entretien des locaux.
- Refacturation TGAP et impôts

Auxquelles viennent en déduction les redevances de valorisation énergétique.

Ainsi :

Les redevances de loyers correspondant aux annuités du financement des installations d'origine pour un montant de **16 724 K€**, en progression de 1,5% conformément au plan de financement. Les redevances d'exploitation, lesquelles varient selon le tonnage traité, s'élèvent à **17 959 K€**. Montant en progression de 215 K€ liée aux indices de révision et malgré une baisse des apports de 4 112 tonnes facturées au VALTOM versus 2022.

- Les redevances de valorisation représentent un montant de **- 7 412 K€** en 2023 (intéressements électrique et matières, biogaz). Le montant de ces redevances proportionnelles est en constant par rapport à 2022.
Le montant d'intéressement forfaitaire passe de 977 K€ en 2022 à 991 K€ en 2023, soit +1,5%
- La refacturation de la TGAP et des impôts et taxes tel que prévu au contrat pour un montant de **3 974 K€** en 2023. Ces taxes font l'objet d'une refacturation au délégataire selon les règles de répartition de l'avenant n°1.
- Les recettes électriques totalisent **16 590 K€**, détaillées en [Annexe n°5](#).
En 2022, elles s'établissaient à 17 537 K€, soit une baisse de 5,4% pour un montant de 946 K€. Cette variation est essentiellement liée à la baisse de 2 001 MWh vendus. Le prix moyen annuel passant 191,12 €/MWh en 2022 à 184,83 €/MWh en 2023.
- Les recettes thermiques totalisent **150 K€**, détaillées en [Annexe n°5 b](#).
Ces nouvelles recettes font suite à la mise à disposition de la chaleur au RCU le 24/11/2023.
- Les recettes de déchets tiers, en progression par rapport à l'exercice précédent de 573 tonnes pour un montant de 459 K€, s'élèvent à **2 846 K€**, TGAP incluse.
Le détail est présenté en [Annexe n°6](#).
- Les recettes ferrailles représentent **806 K€** dont le détail est présenté en [Annexe n°4](#).
Elles étaient de 900 K€ en 2022, soit une diminution de 10,5% expliquée par la volatilité des cours des matières premières, les volumes traités évoluant de 120 tonnes.

Différence recettes réelles vs comptabilisées : **-121 K€**

En 2023, ce poste enregistre les effets suivants :

- - 78 K€ au titre de l'estimation 2022
- + 7 K€ au titre de l'estimation du mois de décembre 2023
- + 99 k€ au titre d'ajustements 2022 dont 75,2 K€ pour CET et taxe foncière
- -149 K€ au titre des recettes thermiques non facturées en 2023

2.4.2 Charges :

- Achats d'exploitation

- Ce poste intègre les achats d'électricité, d'eau, de gaz, de réactifs (bicarbonate, acide et soude, eau ammoniacale, traitement des eaux, ...), de petites fournitures d'entretien.
- Les dépenses affectées à ce poste représentent un cumul de 2 553 K€, constantes par rapport à 2022 malgré une forte augmentation des coûts d'achat d'électricité dont le prix moyen à progresser de plus de 44% sur l'exercice.

- Dépenses de services extérieurs

- Ces dépenses représentent un cumul de 11 084 K€, en augmentation de 3,6% par rapport à 2022, pour un montant de 385 k€.

Ce poste intègre les enlèvements de sous-produits (mâchefers, REFIOM, déchets de maintenance) et les détournements, du fait des évacuations de déchets vers PUY LONG conformément au schéma contractuel. Ces dépenses s'élèvent à 3 935 K€ TGAP incluse, en baisse de 11,6% par rapport à 2022, pour un montant de 516 K€. Les volumes facturés par le centre d'enfouissement de Puy-Long en 2023, s'élèvent à 23 829 tonnes et 1 103 tonnes détournées lors de l'arrêt technique de fin d'année, ils étaient respectivement de 32 817 tonnes et 381 tonnes en 2022.

L'évolution de la TGAP est de 7 €/t.

L'évolution des dépenses de ce poste sur les 5 dernières années est la suivante : 4 451 K€ en 2022, 4 600 K€ en 2021, de 3 782 K€ en 2020 et de 4 643 K€ en 2019.

Sont également intégrés les travaux sous-traités (location, ...) et les autres services extérieurs.

Les dépenses de travaux sous-traités de 2 677 k€, augmentent de 361 k€ sur l'exercice en raison des travaux relatifs au BREF et SPA3.

Les autres services extérieurs d'un montant de 187 k€ restent constants.

Les dépenses GER (Gros Entretien Renouvellement) représentent en 2023 un cumul de 3 363 K€, en augmentation de 11,1% par rapport à 2022. Au bout de la dixième année complète d'exploitation, le solde reste négatif à -6 942,6 K€. Le détail des dépenses GER est fourni en [Annexe n°7](#).

Les opérations de gros entretiens et de renouvellements ont lieu majoritairement pendant les périodes d'arrêt programmés dont les CR sont communiqués dans la partie technique du bilan 2023.

Afin de tenir compte de la prise en compte de la révision du terme C, charges de GER, pour l'exercice 2018 facturée sur l'exercice 2019, une ligne spécifique a été créée dans le tableau de suivi du solde GER ci-après.

GER en €	Total des Recettes	Total des Dépenses	Recettes - Dépenses	Solde Cumul
Année 2013	77 131	0	77 131	77 131
Année 2014	773 699	820 182	-46 483	30 648
Année 2015	773 556	1 430 253	-656 697	-626 049
Année 2016	1 657 177	2 494 359	-837 182	-1 463 231
Année 2017	1 702 630	2 844 696	-1 142 066	-2 605 297
Année 2018	1 860 697	2 941 625	-1 080 928	-3 686 225
	116 744		116 744	-3 569 481
Année 2019	2 855 443	3 536 274	-680 832	-4 250 313
Année 2020	2 901 664	5 049 981	-2 148 317	-6 398 630
Année 2021	2 954 179	3 085 046	-130 867	-6 529 497
Année 2022	2 963 044	3 027 715	-64 672	-6 594 169
Année 2023	3 014 771	3 363 237	-348 466	-6 942 635
Cumul	21 650 734	28 593 368	-6 942 635	

Régularisation de la révision du terme C du 16-11 au 31-12-2018

Les assurances constituent une charge de 922 K€, en hausse de 203 K€, soit 28,2%, par rapport à l'exercice précédent

- Charges de personnel (Yc Participation)

Le montant du poste personnel est constitué de l'ensemble des charges directes ou indirectes liées au personnel s'élève en 2023 à 4 108 K€, participation incluse. Ce poste augmente principalement avec des augmentations liées aux négociations annuelles obligatoires (NAO) et prime d'ancienneté.

Le montant global du poste se décompose entre les éléments suivants :

	2023	2022	Ecart	Commentaires	Rappel 2021
Personnel interne d'exploitation	2 908,0	2 687,1	220,9	Augmentation de 6,6% de la masse salariale suite NAO	2 521,1
Personnel interne de structure	167,5	191,3	-23,8		212,8
Personnel interimaire	428,3	412,5	15,8		360,3
Personnel détaché (Sous-traitance)	151,6	186,9	-35,3	Remplacement Responsable Maintenance - Prestations FAUCHE	92,4
Frais de déplacements et séminaires	31,5	39,7	-8,2		10,7
Autres frais de personnel	200,1	116,9	83,2	EPI et nettoyage tenues - retour niveau 2020	156,7
Intéressement & participation	221,2	156,5	64,7	Retour au niveau 2020	51,1
	4 108,2	3 790,9	317,4		3 405,1

- Frais de siège

Ce poste correspond aux assistances apportées par la maison-mère de VERNEA (SUEZ RV et SUEZ RV Energie) au niveau juridique, financier, développement commercial, technique.

Le montant cumulé de ces assistances s'élève à 3 687 K€ et est calculé sur les pourcentages de gestion des services dispensés à la filiale par les maisons mères.

Ce poste est en augmentation de 51,52% par rapport à 2022 et le montant de l'assistance « maison mère » représente 7,1% du chiffre d'affaires versus 4,7% en 2022.

Cette augmentation s'explique essentiellement par la modification de l'assiette à répartir détaillée dans le tableau ci-dessous :

Domiciliation	Vernea				Ecart	
	2020	2021	2022	2023		
SG&A Support aux territoires	- 232 050	- 236 884	- 304 825	- 457 296	- 152 472	
VAE - DG & DT	- 232 050	- 236 884	- 304 825	- 457 296	- 152 472	
Supports aux opérations	- 333 811	- 382 564	- 406 269	- 789 629	- 383 360	
Support aux opérations BLC	- 220 822	- 237 827	- 268 773	- 650 450	- 381 677	Hausse de la clé de répartition sur VAE pour l'attribution des coûts de la DDOV
Support aux opérations BLI	- 112 989	- 144 736	- 137 497	- 139 179	- 1 683	
Fonctions transverses	- 1 061 409	- 1 118 084	- 1 267 022	- 1 593 587	- 326 565	
Achats	- 52 864	- 55 249	- 96 095	- 89 111	6 984	
Communication	- 63 408	- 54 225	- 56 761	- 67 107	- 10 346	
Développement Durable	- 1 493	- 1 741	- 2 203	- 2 683	- 480	
DG	- 7 682	- 11 381	- 8 386	- 13 723	- 5 337	
Digital	- 9 388	-	-	-	-	
Finance	- 185 581	- 169 635	- 204 134	- 276 971	- 72 837	Hausse de l'assiette à répartir
Grands Projets & Innovation	- 9 478	- 7 260	- 12 047	- 14 839	- 2 792	
Juridique	- 13 759	- 17 833	- 30 495	- 37 198	- 6 702	
RH	- 114 227	- 103 355	- 128 862	- 164 435	- 35 572	Hausse de l'assiette à répartir
SI	- 311 182	- 317 183	- 298 504	- 451 064	- 152 561	Hausse de l'assiette à répartir
SMPR	- 136 743	- 120 767	- 135 077	- 175 183	- 40 106	Hausse de l'assiette à répartir
SG&A communs et Immobilier	- 148 954	- 196 386	- 204 231	- 251 135	- 46 904	
Direction des relations institutionnelles (REP)	- 6 649	- 6 141	- 7 905	- 8 488	583	
Direction territoriale clients publics	-	- 53 579	- 78 461	- 37 270	41 191	Coûts facturés aussi à la BRC à partir de 2023 (baisse pour VAE et Tri vs 2022)
Assurances	-	- 3 349	- 3 861	- 4 380	- 520	
Domiciliation Suez	- 114 963	- 92 387	- 130 491	- 203 431	- 72 940	
Mgt Fees Suez Groupe	- 114 963	- 92 387	- 130 491	- 203 431	- 72 940	Hausse de l'assiette à répartir (coûts résiduels du corp de 2022 facturés en 2023)
Refacturation SG&A Finance de Vernea	23 000	26 933	37 660	48 580	10 920	
Total Domiciliation	- 1 719 234	- 1 802 986	- 2 070 948	- 2 995 363	- 924 415	

Redevances	Vernea				Ecart	
	2020	2021	2022	2023		
Redevances de Marques	- 66 045	- 76 761	- 83 569	- 159 498	- 75 929	Le montant total des redevances de Marques et Savoir Faire facturées par le corp a fortement augmenté vs 2022
Redevances de Savoir-Faire	- 220 152	- 255 871	- 278 564	- 531 660	- 253 096	
Total Redevances	- 286 197	- 332 633	- 362 133	- 691 158	- 329 025	

TOTAL Domiciliations et Redevances	- 2 005 431	- 2 135 619	- 2 433 081	- 3 686 521	- 1 253 440
---	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

- Impôts et taxes

Au cumul ce poste s'élève à 3 158 K€ en 2023 versus 8 739 K€ en 2022 année de versement de la contribution sur la rente infra-marginale (CRM) pour un montant de 5 571 K€

La CET (anciennement taxe professionnelle) s'élève à 460 K€, elle était de 661 K€ l'année précédente.

La taxe foncière 2023 s'élève à 924 K€ versus 864 K€ en 2022, soit une augmentation de 6,4% pour un montant de 56 K€.

La TGAP versée aux douanes représente 1 790 K€. Le coût unitaire à la tonne traitée prenant 1€ d'augmentation, passant de 11 €/t en 2022 à 12 €/t en 2023.

L'écart par rapport à la TGAP refacturée (2 985 K) correspond aux tonnages de déchets ayant fait l'objet de détournements en ISDND (PUY LONG) auprès desquels le coût de traitement payé par VERNEA intègre déjà cette taxe.

- Autres frais

Ce poste comprend la redevance versée à la collectivité, le complément d'intéressement de valorisation, les honoraires (avocats, bureaux d'étude, commissaires aux comptes) et les autres frais divers (insertions publicitaires, visites de site, journées portes ouvertes, etc. ...). En cumul il s'élève à 7 953 K€ en 2023 versus 2 525 K€ en 2022.

Ce poste (hors redevances versées aux collectivités, selon des termes définis contractuellement), peut varier d'une année à l'autre selon les demandes plus ou moins importantes dans le domaine du parrainage ou des honoraires.

L'écart de 5 428 K€ par rapport à 2022, soit une augmentation de 214,9%, correspond à :

- | | |
|---|----------|
| • L'augmentation du montant des redevances versées au VALTOM pour | 13 K€ |
| • L'augmentation du poste « intéressement de valorisation » pour | 5 132 K€ |
| - <i>Intéressement versé au VALTOM</i> | 4 944 K€ |
| - <i>Frais de commercialisation versés à SUEZ RV CENTRE EST</i> | 188 K€ |
| • L'augmentation du poste « autres frais divers » pour | 227 K€ |
| • L'augmentation du poste « honoraires » pour | 56 K€ |

Le calcul du montant d'intéressement de valorisation versé en 2023 est fait dans le respect de l'avenant n°8 signé le 14 avril 2022.

- Frais financiers et intérêts des emprunts

Ce poste s'élève à 6 828 K€, la baisse de 532 k€ enregistrée par rapport à 2022, s'explique par l'échéancier de remboursement du prêt.

- Dotations aux amortissements et aux provisions

Le montant des dotations aux amortissements correspond, pour la très grande majorité, à la part d'amortissement de l'installation sur les 20 années du contrat en linéaire.

Le détail des biens immobilisés est fourni en **Annexe n°10**.

Sur l'exercice 2023, la dotation aux provisions pour dépréciation des comptes clients comptabilisée pour 198 k€ en 2022 a été reprise.

2.4.3 Bilan Financier – Historique

HISTORIQUE DSP VERNEA											
En K€ HT	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2 021	2 022	2 023
Redevance fixe financière En + amort K	1 480	14 626	14 846	15 069	15 295	15 524	15 757	15 993	16 233	16 477	16 724
Redevance d'exploitation hors Val. G.					14 482	15 583	16 664	16 786	17 193	17 744	17 959
Redevance de valorisation garantie					-6 024	-6 333	-6 463	-6 422	-6 717	-7 419	-7 412
Redevance Intéressements					0	0	0	0	-109	0	0
Redevances DAE					-883	-903	-934	-948	-962	-977	-991
Redevances Frais d'entretien					15	15	15	0	-10	-11	-13
RGAP UVE					1 048	419	423	428	1 117	1 440	1 573
RGAP ISDND						750	733	623	1 321	1 410	1 186
CET Année N					678	692	692	692	692	583	430
CET Année N-1					81	58					
Taxes Foncières Année N					1 409	1 543	1 512	1 539	766	766	786
Taxes Foncières Année N-1					0	0					
Différence recettes réelles vs compta.					9	239	130	-486	-84	257	141
Total recette Valtom	2 885	23 488	24 715	26 314	26 109	27 586	28 529	28 205	29 440	30 270	30 382
Recettes électriques					5 371	5 941	6 049	6 089	6 010	17 537	16 590
Recettes thermiques					0	0	0	0	0	0	150
Redevance DAE					1 917	1 858	1 336	1 334	1 511	2 185	2 620
RGAP UVE						52	37	34	105	201	226
Dont reversé au Valtom					0	0	0	0	0	0	0
Recette Ferrailles					367	500	461	430	1 112	900	806
Différence recettes réelles vs compta.					57	47	-43	-21	-62	176	-198
Total recette Valorisation	1 268	8 114	7 366	7 215	7 713	8 398	7 840	7 867	8 675	20 999	20 194
Recette Green Access					0	0	0	0	0	0	254
Autres recettes	77 370	0	0	0	0	44	1	90	702	967	944
Différence recettes réelles vs compta.											-65
Chiffres d'affaires nets	81 523	31 602	32 081	33 529	33 822	36 028	36 371	36 162	38 818	52 236	51 709
Subvention d'exploitation					-5	1	0	0	12	2	0
Reprises amort.Prov et transfert de charges	4	14	5	29	24	8	8	17	13	123	206
Autres produits	2	0	0	0	1 948	0	13	0	0	17	9
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	81 529	31 616	32 086	33 558	35 799	36 037	36 392	36 179	38 843	52 379	51 924
Electricité					-199	-134	-129	-115	-162	-177	-305
Gaz					-111	-171	-120	-105	-115	-189	-152
Eau					-57	-54	-74	-73	-56	-85	-61
Gasol					-99	-108	-102	-69	-107	-148	-135
Chaux et produits chimiques					-818	-924	-779	-795	-943	-1 405	-1 403
Fournitures, entretien et divers					-702	-863	-581	-494	-844	-552	-496
Achats	-79 187	-2 270	-1 426	-2 120	-1 987	-2 254	-1 784	-1 651	-2 227	-2 555	-2 553
Enlèvement de sous produits (dont déteurs)					-5 152	-4 283	-3 831	-2 970	-3 788	-2 969	-2 635
RGAP ISDND sur dédouanements						-157	-48	-48	-48	-17	-57
RGAP ISDND sur évacuations						-784	-765	-765	-765	-1 466	-1 242
Travaux sous traités (hors GER)					-716	-817	-801	-1 018	-1 549	-2 316	-2 677
Autres services extérieurs					-276	-339	-399	-333	-334	-185	-187
GER dépenses réelles					-2 845	-2 942	-3 536	-5 050	-3 085	-3 028	-3 363
Assurances					-772	-772	-609	-707	-603	-719	-922
Services extérieurs	-365	-7 106	-7 058	-8 771	-9 760	-10 094	-9 989	-10 891	-10 171	-10 699	-11 084
Contrb Eco Territoriale (ex TP) - Année N					-703	-817	-701	-671	-453	-661	-460
Contrb Eco Territoriale (ex TP) - Année N-1					-13	-1	-16	0	0	0	0
Taxes Foncières - Année N					-1 543	-1 543	-1 663	-1 640	-821	-864	-920
Taxes Foncières - Année N-1					0	0	0	0	0	0	0
RGAP UVE (payable aux douanes)					-432	-491	-546	-547	-1 244	-1 643	-1 790
Autres impôts					-24	-95	-115	-57	-48	-5 571	12
Impôts et taxes	-233	-1 455	-3 022	-2 893	-2 714	-2 946	-3 041	-2 915	-2 567	-8 739	-3 158
Charges de Personnel hors GER					-3 019	-3 098	-3 009	-3 391	-3 414	-3 727	-3 985
Charges de Personnel GER					0	0	0	0	0	0	0
Charges de Personnel	-329	-2 927	-2 986	-3 141	-3 019	-3 098	-3 009	-3 391	-3 414	-3 727	-3 985
Redevances versées à la collectivité					-420	-539	-521	-563	-532	-546	-559
Intéressement valorisation							-440	-543	-617	-1 778	-6 910
Autres frais divers (Dont pub)					-63	-78	-76	-54	-116	-117	-344
Honoraires					-70	-20	-40	-58	-54	-85	-141
Autres frais	-69	-592	-626	-537	-554	-637	-1 076	-1 217	-1 320	-2 525	-7 953
Assistance maison mère					-1 581	-1 456	-1 844	-2 005	-2 177	-2 433	-3 687
Frais de siège	0	-515	-1 263	-1 610	-1 581	-1 456	-1 844	-2 005	-2 177	-2 433	-3 687
Dotations aux amortissements de l'investissement	-1 349	-10 627	-10 627	-10 627	-10 627	-10 627	-10 627	-10 627	-10 627	-10 627	-10 627
Dotation aux amortissements		-20	-21	-49	-50	-72	-60	-149	-150	-159	-170
Dotations aux provisions pour GER	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres dotations et reprises sur provisions					-20	-8	-54	-7	-14	-198	-13
Dotations aux amort et aux provisions	-1 349	-10 647	-10 648	-10 677	-10 697	-10 707	-10 741	-10 782	-10 791	-10 985	-10 810
N-1					82	-526	-158	0	-254	-19	1 698
Différences charges réelles vs comptabilisées	9	-146	206	97	82	-526	-158	0	-254	-19	1 698
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-81 521	-25 658	-26 823	-29 653	-30 228	-31 719	-31 643	-32 852	-32 920	-41 682	-41 532
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 352	16 591	15 906	14 552	16 239	15 016	15 481	14 093	16 688	21 556	20 807
RESULTAT D'EXPLOITATION	8	5 958	5 264	3 905	5 571	4 318	4 749	3 327	5 922	10 697	10 392
RESULTAT D'EXPLOITATION CORRIGE (Correction du décalage de Financement)	-123	1 959	1 045	-536	903	-579	-381	-2 039	317	4 847	4 296
CUMUL	-123	1 836	2 881	2 344	3 248	2 669	2 288	249	566	5 413	9 709
Autres intérêts et produits assimilés	1	18	0	0	0	0	0	0	0	74	919
Reprises sur provisions financières	2 227	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Produits financiers	2 228	18	0	0	0	0	0	0	0	74	919
Frais financiers et intérêts emprunts	-2 551	-9 540	-11 341	-9 328	-9 055	-8 757	-8 433	-8 069	-7 701	-7 330	-6 797
Autres frais financiers				14	-30	-60	-30	-33	-30	-30	-31
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Charges financières	-2 551	-9 540	-11 341	-9 315	-9 085	-8 817	-8 463	-8 102	-7 731	-7 360	-6 828
RESULTAT FINANCIER	-323	-9 522	-11 341	-9 315	-9 085	-8 817	-8 463	-8 102	-7 731	-7 286	-5 909
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-315	-3 564	-6 077	-5 410	-3 514	-4 500	-3 715	-4 775	-1 809	3 411	4 483
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0	9	0	0	601	0	0	0	0	0
Produits exceptionnels	0	300	0	0	0	2	0	0	0	0	0
Produits exceptionnels	0	300	9	0	0	603	0	0	0	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-1	-10	0	0	0	0	0	0	-1	0	0
Charges exceptionnelles	0	0	0	-22	0	0	0	0	0	-8 770	0
Charges exceptionnelles	-1	-10	0	-23	0	0	0	0	-1	-8 770	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1	290	9	-22	0	603	0	0	-1	-8 770	0
Participation	0	-32	-126	-20	-42	10	-41	-36	9	-64	-123
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	0	0	-3	0	0	0	-403
BENEFICE OU PERTE	-317	-3 306	-6 195	-5 452	-3 557	-3 887	-3 759	-4 811	-1 801	-5 423	3 958
CUMUL	-317	-3 623	-9 818	-15 270	-18 827	-22 714	-26 472	-31 283	-33 084	-38 507	-34 550
RESULTAT NET CORRIGE (Correction du décalage de Financement)	2 103	2 234	927	-565	830	-26	-455	-2 107	294	-3 943	4 658
CUMUL	2 103	4 337	5 265	4 700	5 531	5 505	5 050	3 237	3 237	-707	3 951
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-1 198	7 336	4 439	5 196	7 112	6 211	6 974	5 955	8 966	5 436	14 372

2.4.4 Conclusion

Le chiffre d'affaires relatif à l'activité de l'exercice 2023 reste constant à 51,8 M€.

L'écart total du poste « chiffres d'affaires nets » est de -527 K€ le complément d'écart provient des éléments relatifs aux écarts d'estimation énoncés au paragraphe 1.2 du présent rapport.

Hors écarts d'estimation, les recettes du VALTOM progressent de 0,76% pour un montant de 228 K€. La variation est expliquée au paragraphe 2.4.1.

Les recettes de valorisation augmentent de 12 186 k€ pour un montant total de 20,9 millions d'euros, avec,

Les recettes de valorisations énergétiques diminuent de	- 797 K€
▪ Vente d'électricité	- 946 K€
▪ Vente de thermie	+149 K€
Les recettes de traitement des DAE Tiers augmentent de	+ 459 K€ (T.G.A.P. incluse)
Les recettes de ventes de métaux diminuent de	- 95 K€

Le résultat d'exploitation obtenu est de 10 392 K€ en diminution de 304 K€

L'excédent brut d'exploitation s'élève à 20 807 K€ en diminution de 749 K€ versus 21 556 K€ en 2022

Le résultat net est, pour la première année, positif à 3 958 K€. ce résultat s'explique en grande partie par le débouclage positif de la provision de la CRIM pour 1 162,6 K€ d'une part et de la comptabilisation de produit financier sur compte courant de 919 K€ d'autre part.

De plus, corrigé du décalage entre la recette de financement et les charges financières et dotations aux amortissements (calcul détaillé ci-dessous pour les sept derniers exercices),

Le résultat 2023 s'élève à $3\,958 + 700 = + 4\,658$ K€ par rapport à $- 3\,943$ K€ en 2022.

2017 Redevance de financement 15 295 – Frais financiers 9 055 – Amortissements 10 627 = - 4 387 k€

2018 Redevance de financement 15 524 – Frais financiers 8 757 – Amortissements 10 627 = - 3 860 k€

2019 Redevance de financement 15 757 – Frais financiers 8 433 – Amortissements 10 627 = - 3 303 k€

2020 Redevance de financement 15 993 – Frais financiers 8 069 – Amortissements 10 627 = - 2 703 k€

2021 Redevance de financement 16 233 – Frais financiers 7 701 – Amortissements 10 627 = - 2 095 k€

2022 Redevance de financement 16 477 – Frais financiers 7 330 – Amortissements 10 627 = - 1 480 k€

2023 Redevance de financement 16 724 – Frais financiers 6 797 – Amortissements 10 627 = - 700 k€

Le résultat cumulé à fin 2023 est de -34,6 M, il était de -38,5 M€ en 2022. Une fois retraité du décalage de comptabilisation entre les amortissements et le remboursement du capital par le Valtom, le résultat cumulé s'élève à près de 4 M€, en 2022 il était de -0,7 M€.

2.5 Bilan Financier prévisionnel 2024

CRF VERNEA 2023- PREVISIONNEL 2024								
Libellés	DSP UVE-UVB-STAB		Activité DAE		TOTAL		Comparatif	
	Prev.2024	2023	Prev.2024	2023	Prev.2024	2023	Evolution	%
En K€ HT								
Redevance fixe financière En + amort K	16 975	16 724			16 975	16 724	251	1,50
Redevance d'exploitation hors Val. G.	18 900	17 959			18 900	17 959	941	5,24
Redevance de valorisation garantie	-7 388	-7 412			-7 388	-7 412	24	-0,33
Redevance Intéressements	0	0			0	0	0	N/A
Redevances DAE	-1 006	-991			-1 006	-991	-15	1,50
Redevances Frais d'entretien	-24	-13			-24	-13	-11	82,02
TGAP UVE	1 851	1 573			1 851	1 573		
ISDND	1 793	1 186			1 793	1 186	-908	-32,90
CET Année N	515	430			515	430	85	19,76
Taxes Foncières Année N	832	786			832	786	46	5,91
T.I.C.F.E.					0	0	0	N/A
Différence recettes réelles vs compta.		141			0	141	-141	N/A
Total recette Valom	32 447	30 382	0	0	32 447	30 382	2 065	6,80
Recettes électriques	9 416	16 590			9 416	16 590	-7 174	-43,24
Recettes thermiques	1 650	149			1 650	149	1 500	1 004,54
Redevance DAE		0	2 564	2 620	2 564	2 620	-55	N/A
TGAP UVE		0	276	226	276	226	49	N/A
Recette Ferrailles	600	806		0	600	806	-205	-25,49
Différence recettes réelles vs compta.		-89		-108	0	-197	197	N/A
Total recette Valorisation	11 666	17 456	2 840	2 738	14 506	20 194	-5 688	-28,17
Recette Green Acces		254		0	0	254	-254	N/A
Autres recettes		944		0	0	944	-944	N/A
Différence recettes réelles vs compta.		-65		0	0	-65	65	N/A
Chiffres d'affaires nets	44 113	48 972	2 840	2 738	46 953	51 709	-4 757	-9,20
Subvention d'exploitation		0		0	0	0	0	N/A
Reprises amort.Prov et transfert de charges		206		0	0	206	-206	N/A
Autres produits		9		0	0	9	-9	N/A
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	44 113	49 186	2 840	2 738	46 953	51 924	-4 971	-9,57
Electricité	-167	-305		-167	-167	-305	138	-45,32
Gaz	-259	-152		-259	-259	-152	-107	70,55
Eau	-55	-22		-55	-55	-22	-33	146,19
Gasoil	-169	-135		-169	-169	-135	-34	24,77
Chaux et produits chimiques	-1 634	-1 403		-1 634	-1 634	-1 403	-231	16,47
Fournitures, entretien et divers	-484	-466		-484	-484	-466	-18	3,85
Achats	-2 768	-2 483	0	0	-2 768	-2 483	-284	11,44
Enlèvement de sous produits (dont décrets)	-3 301	-2 643		-3 301	-3 301	-2 643	-658	24,91
TGAP ISDND sur détournements	-94	-57		-94	-94	-57	-37	64,54
TGAP ISDND sur évacuations	-1 793	-1 242		-1 793	-1 793	-1 242	-550	44,31
Travaux sous traités (hors GER)	-1 478	-2 677		-1 478	-1 478	-2 677	1 199	-44,78
Autres services extérieurs	-207	-217		-207	-207	-217	11	-4,85
GER dépenses réelles	-4 112	-3 363		-4 112	-4 112	-3 363	-749	22,26
Assurances	-916	-922		-916	-916	-922	6	-0,68
Services extérieurs	-11 900	-11 121	0	0	-11 900	-11 121	-779	7,00
Contrib Eco Territoriale (ex TP) - Année N	-569	-460		-569	-569	-460	-109	23,73
Contrib Eco Territoriale (ex TP) - Année N-1		0		0	0	0	0	N/A
Taxes Foncières - Année N	-920	-920		-920	-920	-920	0	0,00
Taxes Foncières - Année N-1		0		0	0	0	0	N/A
TGAP	-2 098	-1 790		-2 098	-2 098	-1 790	-308	17,19
Autres impôts	-59	12		-59	-59	12	-71	-610,00
Impôts et taxes	-3 646	-3 158	0	0	-3 646	-3 158	-488	15,45
Charges de Personnel hors GER	-4 156	-3 985		-4 156	-4 156	-3 985	-171	4,29
Charges de Personnel GER		0		0	0	0	0	N/A
Charges de Personnel	-4 156	-3 985	0	0	-4 156	-3 985	-171	4,29
Redevances versées à la collectivité	-541	-559		-541	-541	-559	17	-3,13
Intéressement valorisation	-2 720	-6 910		-2 720	-2 720	-6 910	4 190	-60,63
Autres frais divers . (Dont pub)	-217	-405		-217	-217	-405	188	-46,48
Honoraires		-80		0	0	-80	80	N/A
Autres frais	-3 478	-7 953	0	0	-3 478	-7 953	4 475	-56,27
Assistance maison mère	-3 728	-3 687		-3 728	-3 728	-3 687	-41	1,11
Frais de siège	-3 728	-3 687	0	0	-3 728	-3 687	-41	1,11
Dotations aux amortissements	-10 797	-10 797		-10 797	-10 797	-10 797	0	0,00
Dotations aux provisions pour GER	0	0		0	0	0	0	N/A
Autres dotations et reprises sur provisions		-13		0	0	-13	13	N/A
Dotations aux amort et aux provisions	-10 797	-10 810	0	0	-10 797	-10 810	13	-0,12
N-1		1 667		0	0	1 667	-1 667	N/A
Différences charges réelles vs comptabilisées	0	1 667	0	0	0	1 667	-1 667	N/A
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-40 474	-41 532	0	0	-40 474	-41 532	1 058	-2,55
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 639	7 654	2 840	2 738	6 479	10 392	-3 913	-37,65
Autres intérêts et produits assimilés		919			0	918,8	-919	N/A
Produits financiers	0	919	0	0	0	919	-919	N/A
Frais financiers et intérêts emprunts	-6 392	-6 828		-6 392	-6 392	-6 828	436	-6,38
Charges financières	-6 392	-6 828	0	0	-6 392	-6 828	436	-6,38
RESULTAT FINANCIER	-6 392	-5 909	0	0	-6 392	-5 909	-483	8,18
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-2 753	1 746	2 840	2 738	87	4 483	-4 396	-98,05
Reprises sur provisions et transferts de charges		0			0	0	0	N/A
Autres produits exceptionnels		0			0	0	0	N/A
Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	N/A
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		0			0	0	0	N/A
Autres charges exceptionnelles		0			0	0	0	N/A
Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	N/A
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0	0	0	0	0	N/A
Participation		-123			0	-123	123	N/A
Impôts sur les bénéfices		-403			0	-403	403	N/A
BENEFICE OU PERTE	-2 753	1 220	2 840	2 738	87	3 958	-3 870	-97,80

Tableau N°2 : Compte de Résultat prévisionnel 2024

2.6 Dépenses détaillées de GER

En 2023, VERNEA a dépensé **3 363 K€** pour le Gros Entretien et Renouvellement des installations. Le détail de ces dépenses est présenté en **Annexe n°7**.

Le détail du stock vous est présenté en **Annexe n°8**. Le montant du stock complémentaire est justifié par les délais de livraison de certaines pièces détachées et pour limiter le risque d'indisponibilité des outils.

2.7 Dépenses prévisionnel GER

Le détail des dépenses prévisionnelles pour l'année 2024 est présenté en **Annexe n°9**.

2.8 Méthodologie comptable

Aucune modification n'a été apportée durant l'exercice 2023

2.9 Inventaires des actifs immobilisés

Cf. **Annexe n°10**.

2.10 Conventions passées

En 2023, aucune autre convention n'a été signée par VERNEA

2.11 Extrait KBIS

Cf. **Annexe n°11**.

2.12 Certificat d'assurances à jour

Cf. **Annexe n°12**.

PARTIE 3 : SOMMAIRE DES ANNEXES FINANCIERES

Annexe N° 1	: Rapport de gestion 2023
Annexe N° 2	: Liasse fiscale CERFA 2023
Annexe N° 3	: Rapport des Commissaires aux Comptes 2023
Annexe N° 4	: Recettes mensuels métaux 2023
Annexe N° 5	: Recettes mensuels de vente d'électricité 2023
Annexe N° 5b	: Recettes mensuels de vente thermique 2023
Annexe N° 6	: Recettes déchets extérieurs 2023
Annexe N° 7	: Bilan dépenses GER 2023
Annexe N° 7b	: Principes et mécanisme domiciliation
Annexe N° 8	: Liste contractuelle des pièces détachées
Annexe N° 9	: Dépenses prévisionnel GER 2024
Annexe N°10	: Inventaire des actifs immobilisés
Annexe N°11	: Extrait KBIS
Annexe N°12	: Certificats d'assurances
Annexe N°13	: Note complémentaire sur l'évolution des frais généraux

GLOSSAIRE

APC : Arrêté Préfectoral Complémentaire
BEA : Bail Emphytéotique Administratif
CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
DADS : Déclaration Automatisée des Données Sociales
DAE : Déchets d'Activités Economiques

GER : Gros Entretien et Renouvellement

ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

K€ : Kilo euro
Kw : Kilowatt

MIDND : Mâchefers d'Incinération de Déchets Non Dangereux
MWh : Mégawatt-heure

OM : Ordures Ménagères
OMr : Ordures Ménagères Résiduelles

REFIOM : Résidus d'Épuration de Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères
Refus Tri CS : Refus de Tri de Collecte Sélective

SASU : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

URSSAF : Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales
USB : Unité de Stabilisation Biologique
UTA : Unité de Traitement de l'Air
UTM : Unité de Tri Mécanique

UVB : Unité de Valorisation Biologique
UVE : Unité de Valorisation Energétique

REPONSES AUX QUESTIONS DE PFL DU 09/07/2024

1. ANALYSE DES ECARTS ET DES COUTS FINANCIERS

1. Pourriez-vous détailler les éléments spécifiques qui ont contribué à l'augmentation significative des écarts entre les charges réelles et les charges comptabilisées, passant de -19 k€ en 2022 à 1,6 M€ en 2023 ?

Cette augmentation s'explique essentiellement par les éléments suivants :

a. Déblocement de la CRIM 2023 pour 1 162,6 k€ avec un montant versé de 4 352 k€ pour une provision calculée de 5 514,7 k€. Cette provision intégrait une quote-part de décembre 2023 calculée sur la période de référence soit décembre 2023 à juin 2024, or la chute de cours de vente d'électricité et la déduction de l'intéressement versé sur la même période au VALTOM ont contribué à l'exonération de CRIM sur cette période.

b. Annulation d'anciens bons de commande 2022 de réactifs, non soldés, dont la provision était devenue sans objet pour un montant de 156,1 k€. (Montant facturé inférieur au montant commandé et doublon de bons de commande)

c. Annulation d'anciens bons de commande 2021 et 2022 d'évacuations sur Puy Long, non soldés, dont la provision était devenue sans objet pour un montant de 315,7 k€.

2. Pouvez-vous expliquer la différence de 124 k€ entre les redevances fixes financières (16 724 k€) du rapport et le montant affiché sur l'échéancier du prêt (16 599 k€) ?

Il s'agit de la redevance de financement de remboursement des fonds propres engagés par le PRENEUR de 2 500 000 euros dont nous vous communiquons l'échéancier.

3. Dans le rapport annuel (page 13), il est mentionné que le montant d'intéressement de valorisation versé en 2023 a été calculé en conformité avec l'avenant n°8 signé le 14 avril 2022. Pourriez-vous fournir les détails des calculs qui ont conduit à ce montant d'intéressement valorisation (5 132 k€) et commenter sa très forte augmentation malgré des produits d'exploitation en baisse ?

L'intéressement calculé pour 2022 de 1 778 k€ est diminué de l'imputation de la pénalité de sortie du contrat d'obligation d'achat avec Electricité De France d'un montant de 8 770 k€. Le montant avant affectation est de 10 548 k€ pour 2022. A noter que le montant d'intéressement de valorisation intègre également un intéressement sur les ventes de matières (Ferreux, non ferreux).

4. La baisse des dépenses liées à l'enlèvement de sous-produits est notable. Pouvez-vous expliquer les facteurs derrière cette diminution ?

Cette baisse s'explique essentiellement par les éléments suivants :

a. Evacuations de stabilisats et refus : En 2022, les évacuations sur le site de Puy Long s'élèvent à 32 573,36 tonnes avec un coûts de traitement unitaire de 87 €/t TGAP incluse contre 23 888,84 tonnes à 94 €/t en 2023 soit une économie de -588,3 k€. Cette baisse significative des tonnages évacués s'explique principalement par la performance de perte de masse de l'USB qui est passée de 30.85% en 2022 à 42.16% en 2023.

b. Augmentation du coût de traitement des Refioms en 2023 pour un montant de 103.4 k€

c. Economie du coût de valorisation des mâchefers de -20,6 k€

5. Les produits d'exploitation enregistrent une reprise sur amortissement, provision et transfert de charges d'un montant de 206 k€ en 2023, contre 123 k€ en 2022. Pourriez-vous expliquer en détail la méthode de calcul de ce poste ?

En 2023, le montant de 206 k€ est composé d'une reprise de provision pour dépréciation des créances clients de 197,9 k€ comptabilisée en 2022 et inscrite au rapport financier au poste « Autres dotations et

reprises sur provisions »(en charges d'exploitation), d'un ajustement de la provision retraite de 1,8 k€ et d'un transfert de charges de 6,6 k€ pour reprise avantage en nature.

En 2022, le montant de 123 k€ est composé d'une reprise de provision pour dépréciation des créances clients de 13,4 k€ comptabilisée en 2022 et inscrite au rapport financier au poste « Autres dotations et reprises sur provisions »(en charges d'exploitation), d'une reprise de provision pour charges d'exploitation (charges de personnel) de 12,5 k€ et de transferts de charges pour un montant total de 97,3 k€ (73 k€ pour remboursement TICFE 2019 et 2022, respectivement 71,1 k€ et 1,9 k€, 17,7 k€ pour remboursement d'assurances sur sinistre et 6,6 k€ pour reprise avantage en nature).

6. Le bénéfice net a diminué de 9 381 k€ en 2023. Veuillez détailler les principaux facteurs de cette baisse ?

Il ne s'agit pas d'une diminution mais d'une augmentation de 9 381 k€ liée au montant de la pénalité de sortie du contrat d'obligation d'achat d'électricité de 8 769,8 k€ payée en 2022 d'une part et au cut-off de la CRIM pour 1 162,6 k€ d'autre part.

A cela s'ajoute les 403,1 k€ d'impôts sur les sociétés payés pour la première fois par VERNEA.

Si on neutralise ces éléments, le résultat net 2023 de VERNEA reste sensiblement constant versus l'exercice antérieur.

II. FRAIS DE SIEGE ET AUTRES DEPENSES

7. Les frais de siège représentent 7,1 % du chiffre d'affaires en 2023 contre 4,7 % en 2022.

Pourriez-vous justifier la hausse des frais de siège de 51,52% en 2023 par rapport à 2022, en détaillant les éléments spécifiques qui ont conduit à cette augmentation significative ? Et détailler les raisons de cette augmentation proportionnelle ?

En 2022, la clé de répartition n'a pas été mise à jour afin de ne pas pénaliser le métier Valorisation à la suite du passage au marché libre de nos installations.

L'exercice a été réalisé en 2023 ce qui explique l'augmentation du pourcentage de chiffre d'affaires des frais généraux.

Des compléments d'information se trouvent dans l'annexe 13 du rapport financier.

8. Les « Supports aux opérations » ont connu une augmentation notable en 2023. Pouvez-vous préciser les dépenses incluses dans ce poste ?

Un tableau reprenant les différents coûts constituant les frais de siège se trouvent dans l'annexe 13 du rapport financier.

9. Pouvez-vous expliquer pourquoi l'on retrouve 188 k€ de frais de commercialisation versés à SUEZ RV Centre Est dans le poste d'intéressement de valorisation ? Pouvez-vous aussi expliquer pourquoi ce montant ne fait pas partie des frais de siège, qui comprennent des frais de commercialisation ?

Vous trouverez en annexe la convention signée avec Suez RV Centre Est pour les frais de commercialisation d'un montant de 188 k€ en 2023. Ces frais de commercialisation ont été mis en place pour rémunérer la politique commerciale menée par Suez RV Centre Est et ayant permis d'augmenter les prix de vente de nos clients externes de près de 20 €/t passant de 124 €/t en 2022 à 144 €/t en 2023.

10. Quels éléments composent le poste « autres frais divers » et pourquoi observe-t-on une augmentation de 100 k€ ?

L'augmentation de 227 k€ s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- La licence du nouvel outil VALOVISIO pour 47,2 k€

- Ecritures de reprise créances passées au compte 65810 « charges de gestion courante » pour 39,8 k€ et perte sur créances irrécouvrables de 5,5 k€
- Augmentation des coûts de location et maintenance du matériel informatique et frais de téléphonie de 29,7 k€
- Factures concernant la remise à niveau du parcours de visite : GDAO pour 29,3 k€, BONJEAN Conception pour 29,8 k€ et TAN GRAM pour 29,1 k€

11. Les assurances ont augmenté de 203 k€ en 2023. Pouvez-vous fournir les raisons détaillées de cette hausse ?

Nous sommes en attente des éléments du service assurance de SUEZ pour vous apporter une réponse.

12. Pouvez-vous détailler ce que le poste "autres services extérieurs" inclut et pourquoi il reste constant à 187 k€ malgré d'autres fluctuations dans les charges ?

Il s'agit essentiellement des prestations d'analyses qui restent constantes.

III. GESTION DES RECETTES ET DES PREVISIONS

13. Pouvez-vous commenter l'apparition des recettes Green Access et valorisation thermique ?

Les recettes de valorisation thermique correspondent à la facturation des méga Watt heures fournis au réseau de chaleur sur les mois de novembre et décembre 2023. Il s'agit d'un rattachement à l'exercice 2023, les factures ayant été émises en 2024 après validation par le VALTOM.

Les recettes Green Access proviennent de la vente d'énergie renouvelable.

14. Les recettes électriques prévues pour 2024 montrent une baisse significative de 7 174 k€. Pouvez-vous expliquer les facteurs qui contribuent à cette prévision ?

La fourniture d'énergie sur le Réseau de Chaleur Urbain fait mécaniquement baisser la fourniture d'énergie électrique. Conformément aux monotones de fourniture d'énergie transmises par l'exploitant du RCU, les prévisions de vente d'énergie 2024 s'élèvent à 74 563 MWh face aux 89 758 MWh vendus en 2023 pour l'électricité et à 61 120 MWh versus 5 086 pour la thermique.

De plus notre service spécialisé estime le prix vente moyen 2024 à 126,28 €/MWh (compte tenu des préventes déjà réalisées). En 2023 le prix moyen réel des ventes était de 184,83 €/MWh

15. Le rapport cite la volatilité des cours des matières premières pour expliquer la baisse des recettes ferrailles. Pouvez-vous détailler les impacts spécifiques de cette volatilité ?

La variation des prix de ventes 2023 a été la suivante :

- Aluminium et autres non ferreux entre 313,89 €/t et 439,76 €/t
- Ferrailles entre 52,00 €/t et 99,57 €/t

Les prix retenus dans les prévisions 2024 sont de 55,00 €/t pour les ferrailles et de 420 €/t pour les métaux non ferreux et aluminium.

16. Expliquez la baisse des recettes de vente de ferrailles de 95 k€ en 2023. Est-ce lié à des volumes traités ou à des prix de marché ?

L'histogramme de l'annexe n° 4, joint au rapport financier chaque année, montre une augmentation du volume global des métaux vendus, passant de 5 163 tonnes en 2022 à 5 282 tonnes en 2023.

L'écart de montant provient essentiellement des prix de ventes 2023 mais il peut être impacté par le mixte matière, les aluminiums étant vendus à des prix très largement supérieurs. En 2023, 1 423 tonnes d'aluminium ont été vendus à 337,05 €/t moyen versus 1 025 tonnes à 406,55 €/t moyen en 2022.

IV. PREVISIONS DES DEPENSES ET GESTION DES GER

17. Quelle est l'origine des différences entre les montants des dépenses GER (28 597 k€ contre 28 593 k€) et du solde GER (-6 942 k€ contre -6 945 k€) de l'année affichées sur le rapport et le compte de résultat ?

Nous ne comprenons pas la question, pouvez-vous nous apporter des précisions SVP.

18. Expliquez la raison de l'augmentation des dépenses GER prévues de 749 k€ pour 2024.
Le plan 2024 prévoit la maintenance mineure de type B du GTA ainsi que des travaux importants (443 k€) de réfection des redler PSR / cendre et élévateurs.

19. Pouvez-vous expliquer les raisons de l'augmentation significative de 22,26 % des dépenses de GER prévues pour 2024 ?

Voir question 18

20. Pourquoi y a-t-il une augmentation des dépenses prévues en gaz pour 2024 par rapport à 2023 ?
Nous avons appliqué une règle groupe d'augmentation du tarif gaz pour 2024 qui semble ne pas se réaliser à date qui s'ajoute à une consommation de gaz importante pour les redémarrages après arrêt technique compte tenu des travaux de réfractaire nécessitant une durée de montée en T°